

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°12-01-1917 Mesures diverses

n°12-01-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 janvier 1917

Numéro JO
n° 243 du 31/01/1917

Date du numéro
31 janvier 1917

TEXTE INTÉGRAL

Par décision en date du 27 Janvier 1917 la solde du Cadi de Tadjourah Cheick Ahmed Omy, a été portée de 20 à 25 thalers par mois à compter du 1er Janvier 1917.